



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION

Sciences biomédicales

Université de Mons (UMONS)

Darren Edward RICHARD
Antoine SOULA
Els VANPEE
Patrizia WANNIER-MORINO

Table des matières

Sciences biomédicales : Université de Mons	3
Contexte de l'évaluation	3
Synthèse.....	4
Présentation de l'établissement et du programme évalué	6
Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes	7
Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement	7
Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme	7
Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme	7
Dimension 1.4 : Information et communication interne	8
Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme	10
Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme	10
Dimension 2.2 : Information et communication externe	10
Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme	13
Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme	13
Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés	13
Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés	13
Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés	14
Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme	16
Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée) ...	16
Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)	16
Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants	16
Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]	17
Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue	19
Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation	19
Dimension 5.2 : Analyse SWOT	19
Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi	19
Conclusion	20
Droit de réponse de l'établissement	21

Sciences biomédicales : Université de Mons

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2019-2020 à l'évaluation du cursus Sciences biomédicales. Dans ce cadre, les experts mandatés par l'AEQES se sont rendus les 7 et 8 novembre 2019 à l'Université de Mons, accompagnés par un membre de la Cellule exécutive.

Le comité d'évaluation a élaboré le présent rapport sur la base du dossier d'autoévaluation rédigé par l'établissement et de la visite d'évaluation (observations, consultation de documents et entretiens). Au cours de cette visite, les experts ont rencontré six représentants des autorités académiques, trente membres du personnel, seize étudiants et six diplômés. Le comité regrette de n'avoir pu rencontrer aucun représentant du monde professionnel.

Après avoir présenté l'établissement et les principales conclusions de cette évaluation externe, le rapport revient plus en détail sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES :

- 1 la gouvernance et la politique qualité
- 2 la pertinence du programme
- 3 la cohérence interne du programme
- 4 l'efficacité et l'équité du programme
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue

Le rapport se clôture sur la conclusion de l'évaluation et se complète du droit de réponse formulé par l'établissement.

L'objectif de ce rapport est de fournir à l'établissement des informations qui lui permettront d'améliorer la qualité de son programme. Il vise en outre à informer la société au sens large de la manière dont l'établissement met en œuvre ses missions.

Composition du comité¹

- Darren Edward RICHARD, expert pair et président du comité
- Antoine SOULA, expert étudiant
- Els VANPEE, experte de la profession
- Patrizia WANNIER-MORINO, experte en sciences de l'éducation

¹ Un bref résumé du *curriculum vitae* des experts est publié sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm

FORCES PRINCIPALES

- Université au centre de la ville de Mons
- Université avec une identité forte et des valeurs identifiées et partagées par tous
- Université de taille humaine, qui favorise les rapports de proximité entre toutes les parties prenantes
- **Politique inclusive pour l'accueil des nouveaux étudiants et des nouveaux enseignants**
- Organisation et dynamisme des services universitaires (service qualité, service social, accompagnement pédagogique, etc.)
- **Ouverture à l'international**
- Forte implication du décanat de la Faculté de Médecine
- Mise en place de commissions de programme avec des missions définies et perfectibles
- Personnel administratif et technique de qualité
- **Activités d'accueil des nouveaux étudiants** (cours préparatoires, remédiations, etc.)
- Grande réactivité des responsables du pilotage du programme
- Mobilité internationale dans les stages de master

POINTS D'AMÉLIORATION PRINCIPAUX

- Communication et valorisation de la qualité des services généraux, sur ce **qu'ils réalisent, vis-à-vis** de toutes les parties prenantes
- Diminuer la surcharge de travail du personnel enseignant, administratif et technique
- Retour et rétroaction aux répondants sur les enquêtes réalisées
- **Espaces communs et d'étude pour les étudiants** sont insuffisants
- Continuer à soutenir le travail de construction identitaire du programme (par exemple, via la vie associative)
- Sensibiliser les enseignants extérieurs à la présence des étudiants du cursus Sciences biomédicales dans les cours partagés avec Pharmacie et Médecine
- Communication sur les avancées et les réussites du cursus Sciences biomédicales
- Communication aux étudiants sur le PAE
- Communication aux étudiants sur les règles de consultation des examens
- Liens et relations avec le monde professionnel
- Cours de langues pour les étudiants de la filière (anglais + néerlandais)

OPPORTUNITÉS

- Développement du master à finalité spécialisée en neurosciences
- Dynamique étudiante intéressante
- Nouvelle page Facebook des étudiants du cursus Sciences biomédicales

MENACES

- **Manque d'identité des étudiants dans le cursus Sciences biomédicales**
- Sous financement des activités du cursus Sciences biomédicales
- Surcharge des installations et du personnel
- Accès aux analyses de laboratoires médicales et manipulation des échantillons humains

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

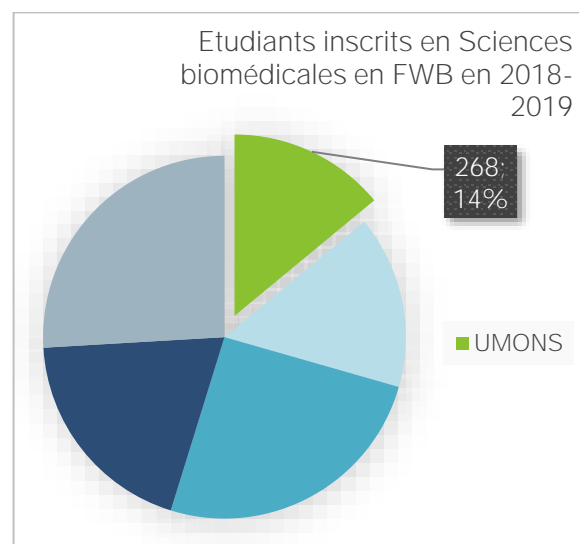
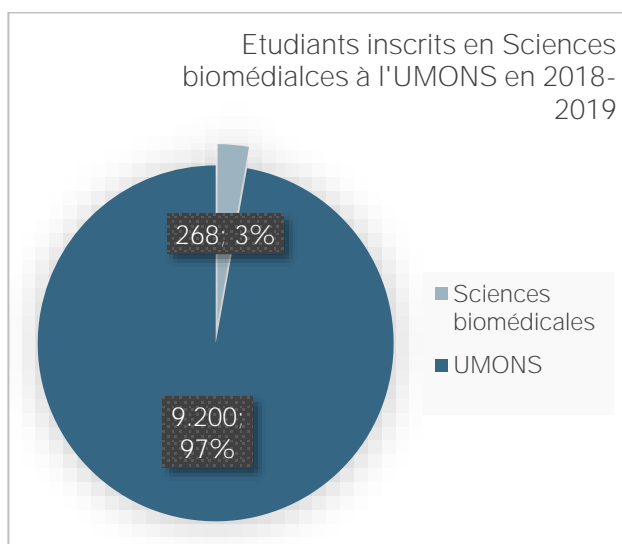
- Continuer à soutenir le travail de construction identitaire du cursus Sciences biomédicales
- **Poursuivre les activités de communication et valorisation du domaine d'études**
- Renforcer les liens avec le monde professionnel
- Améliorer le processus des PAE
- Considérer des ajustements dans l'offre de cours et formations (ex. langue, éthique, statistiques, leadership, conscience de soi, profession)

Présentation de l'établissement et du programme évalué

Créée en 2009 à la suite de la fusion entre l'Université de Mons-Hainaut et de la Faculté Polytechnique de Mons, l'Université de Mons (UMONS) est aujourd'hui composée de sept facultés (architecture et urbanisme, polytechnique, médecine et pharmacie, psychologie et sciences de l'éducation, traduction et interprétation, économie et gestion) ainsi que trois écoles (droit, sciences humaines et sociales, formation des enseignants). Située sur deux sites, le site Mons et le site Charleroi, l'UMONS comptait en 2018-2019 près de 9200 étudiants inscrits.

La Faculté de Médecine et de Pharmacie repose, pour sa part, sur trois départements : Médecine, Pharmacie et Sciences biomédicales. En 2018-2019, le département de Sciences biomédicales comptait 268 étudiants inscrits dans le cursus (bachelier et master).

Depuis septembre 2019, le cursus Sciences biomédicales comporte un bachelier et deux masters : un master à finalité approfondie et un master à finalité spécialisée en neurosciences.



Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

- 1 L'Université de Mons (UMONS) est une université à dimension humaine et fortement ancrée dans la province de Hainaut.
- 2 La mission principale de l'UMONS est de contribuer au développement économique et social de la province en dispensant un enseignement de qualité et en promouvant une recherche de haut niveau.
- 3 La mission d'ascenseur sociale de l'UMONS se reflète dans ses interactions au sein du Pôle Hainuyer de l'enseignement supérieur. Le comité note que ces interactions ont permis la mise en place de passerelles vers la formation universitaire.
- 4 La présence des services sociaux très efficaces (aide financière, aide au logement, entre autres) et des bourses d'études accessibles à tous les étudiants ont permis une démocratisation de l'enseignement universitaire à l'UMONS.
- 5 Le comité note que l'UMONS accueille un nombre important d'étudiants étrangers. Ce point est considéré comme une force de l'UMONS.

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

- 6 Le service EQuIP, directement rattaché au rectorat, garantit et coordonne la gestion de la qualité au niveau institutionnel. Le fonctionnement du service est relativement jeune et les résultats de son action sont peu visibles pour le moment. Cependant, le comité constate une faiblesse au niveau de la communication des résultats des enquêtes aux diverses parties prenantes.
- 7 Afin d'assurer la qualité au niveau de la Faculté de Médecine et Pharmacie, des commissions permanentes (ex. commissions de programmes) et des commissions non-permanentes (ex. commissions ponctuelles) ont été implantées. Le comité note cependant que la fonction et les thèmes traités par les commissions non permanentes ne sont pas explicités.
- 8 Chaque programme (Sciences biomédicales, Sciences Pharmaceutiques et Sciences Médicales) a une commission de programme unique. Le comité constate que l'interaction entre ces commissions paraît faible malgré un nombre élevé de cours en commun. Il serait donc utile d'avoir recours à des membres intercommission, ou développer une commission des études facultaires, afin de mieux assurer la coordination.

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

- 9 Le programme Sciences biomédicales a été modifié, en particulier au niveau du bachelier, à la suite de la réorganisation des études en médecine. Malgré leur participation à la commission du programme, le comité considère que les étudiants en Sciences biomédicales ont été peu impliqués dans le processus de révision du programme et la réflexion sur les contenus.
- 10 Les évaluations pédagogiques sont systématiquement mises en place et effectuées. Toutefois, le comité constate que le retour sur les résultats de ces évaluations avec **les étudiants n'est pas effectué de manière systématique.**

Dimension 1.4 : Information et communication interne

- 11 Les étudiants sont bien intégrés dans les diverses instances facultaires. Leur voix est écoutée au sein des commissions. Cependant, les raisons qui mènent aux décisions prises par les instances facultaires et départementales ne sont pas toujours communiquées explicitement aux étudiants.
- 12 Le comité constate que les plateformes de communication et le site internet de l'UMONS **sont suffisamment satisfaisants pour les diverses parties prenantes.** Diverses informations sont aussi communiquées par les enseignants oralement ou via la plateforme Moodle. Ceci concerne généralement la communication des **objectifs d'apprentissage et les modalités d'évaluation en début de cours.** Cependant, certaines faiblesses ont été identifiées par le comité. Les fiches du système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) sont parfois incomplètes, particulièrement au niveau master.
- 13 **Le comité constate qu'il serait bénéfique de communiquer et valoriser les avancés et la qualité des services transversaux de l'établissement (pédagogie, accommodements, contrôle qualité, etc.), sur ce qu'ils réalisent, vis-à-vis de toute la population universitaire.**
- 14 Le comité constate que les enseignants du cursus Sciences biomédicales sont très disponibles, et ceci malgré **le nombre élevé d'étudiants au bachelier. Les canaux de communication les plus utilisées entre enseignants et étudiants sont les courriels et aussi les rencontres en personne.** Le comité considère que ce contact personnel entre enseignants et étudiants est important et permet d'échanger plus facilement sans malentendus.

RECOMMANDATIONS

- 1 **Mieux valoriser le personnel et la qualité des services transversaux à l'UMONS.**
- 2 Améliorer la communication entre les différentes commissions des programmes afin de favoriser les échanges, coordonner les cours communs, mettre en évidence les synergies possibles.
- 3 Améliorer la communication entre les délégués des étudiants et les autres étudiants **du cursus Sciences biomédicales afin que l'avis de tous puisse être entendu.**
- 4 Communiquer les résultats des évaluations et comment ces résultats vont être utilisés pour améliorer le programme.
- 5 Harmoniser la communication des informations importantes pour chaque cours, les **acquis attendus et l'évaluation des apprentissages en particulier**, via les fiches ECTS.

Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

- 15 Le cursus Sciences biomédicales est présenté comme une séquence cohérente de deux, voire trois, programmes et cycles (bachelier, master, doctorat). Un étudiant peut effectivement suivre le cursus dans sa totalité en étant suivi par les mêmes enseignants. Le comité considère que cette continuité est une force pour la formation.
- 16 Comme pour les autres universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), la Faculté de Médecine et Pharmacie a exprimé la volonté de faire reconnaître le diplôme en Sciences biomédicales comme appartenant aux professions de la santé ou paramédicales. Cependant, les professions reconnues dans ce domaine sont liées au traitement et la prise en charge des patients sous différents aspects. **Le comité considère que ceci n'est pas la vocation du cursus Sciences biomédicales qui s'intéresse plutôt aux aspects scientifiques de la médecine. L'objectif final est, certes, d'améliorer la compréhension, le diagnostic et le traitement des maladies, mais sans agir directement sur le patient.**
- 17 Les étudiants sont au centre des préoccupations de la Faculté de Médecine et Pharmacie et ils sont impliqués dans la vie facultaire à plusieurs niveaux. Toutefois, le comité remarque que cette implication ne semble pas fonctionner de manière optimale et mener à des actions concrètes.
- 18 **Le manque d'identité du cursus Sciences biomédicales, et le fait que les programmes Sciences biomédicales sont généralement peu valorisés en comparaison à la médecine et à la pharmacie, peut être à l'origine d'un sentiment des étudiants d'être « oubliés ».**
- 19 Les étudiants du cursus Sciences biomédicales se sentent peu écoutés et informés, **souvent laissés à eux même en ce qui concerne les possibilités d'orientation professionnelle.**
- 20 **Le comité considère que l'introduction d'un carnet de suivi numérique est une initiative positive. Elle permet de constituer un portfolio de compétences pour chaque étudiant qui peut être alimenté pendant toute la durée des études.**
- 21 **Concernant l'articulation avec la recherche, le stage d'observation d'une semaine en bachelier est très apprécié par les étudiants. Le comité considère que ce type d'expérience devrait être bonifié pour permettre la visite de plusieurs laboratoires. De plus, les bourses d'initiation à la recherche sont en nombre limité. Ceci semble**

particulièrement le cas pour les étudiants Sciences biomédicales, qui devraient être la clientèle cible pour ce type de bourse.

- 22 Il y a la possibilité de réaliser un projet de recherche (sans rémunération) pendant l'été, un **stage obligatoire en master hors UMONS d'une durée de trois mois qui est très souvent réalisé à l'étranger**. Le comité considère que ce dernier stage constitue la grande partie de la mobilité OUT du cursus Sciences biomédicales.
- 23 Le comité regrette de n'avoir rencontré aucun représentant du monde professionnel lors de sa visite à l'UMONS. Bien que conscient des difficultés inhérentes à l'organisation de telles rencontres, le comité souhaite souligner ici l'importance pour le programme de Sciences biomédicales de construire un large réseau professionnel.

Dimension 2.2 : Information et communication externe

- 24 La mobilité internationale des étudiants est favorisée lors du stage en fin du programme de master.
- 25 Le **portail internet de l'UMONS, récemment renouvelé, est parfois incomplet, peu intuitif et, dans certains cas, est lacunaire, en particulier pour les étudiants déjà dans le cursus. Les informations semblent toutefois passer par d'autres canaux (voir Dimension 1.4).**
- 26 Pour les futurs étudiants, il y a des journées portes ouvertes avec possibilité de visiter **les laboratoires, des cours ouverts, le salon de l'étudiant, des cycles de conférences** (ex. le Printemps de Sciences). Toutes ces initiatives (regroupés dans le portail internet de l'UMONS sous « RDV rhétos ») **semblent apporter de bonnes informations concernant l'orientation. De plus, récemment des ateliers d'orientation sont organisés une fois par mois afin d'aider les élèves du secondaire à se poser les bonnes questions pour l'orientation dans les études universitaires.**
- 27 **L'identité des étudiants du cursus Sciences biomédicales est un problème important. Il est difficile pour ces étudiants de se faire reconnaître en tant que groupe à la Faculté de Médecine et Pharmacie. Ceci est principalement causé par le nombre restreint d'étudiants en Sciences biomédicales, qui sont « noyés » par les étudiants en Médecine et en Pharmacie. De plus, le comité note que ces étudiants sont peu reconnus ou valorisés par les étudiants des autres programmes et par certains enseignants. De manière générale, ce n'est qu'en fin de bachelier que ces étudiants commencent à se souder comme groupe et avoir une identité propre. Tout récemment, une page Facebook a été créée par les étudiants du cursus Sciences biomédicales et elle semble bien utilisée pour faire passer les informations entre étudiants, organiser des soirées d'information, etc.**
- 28 **Le manque d'identité des étudiants du cursus Sciences biomédicales influence la communication externe concernant les programmes de Sciences biomédicales. Le comité note qu'il est difficile de communiquer aux futurs étudiants l'intérêt d'un programme dont les finalités et les débouchés ne sont pas clairement définis. Le comité considère qu'il serait important de mettre en valeur la polyvalence de la formation Sciences Biomédicale par rapport à d'autres formations en sciences et sciences de la santé (ex. Biologie et Pharmacie).**

RECOMMANDATIONS

- 1 Valoriser le cursus Sciences biomédicales et ses finalités, mieux communiquer les objectifs de la formation et les débouchés possibles. Non seulement les débouchés **académiques, mais aussi les débouchés dans l'industrie.**
- 2 **Encourager l'initiative récente** d'un « carnet de suivi » tout le long de la formation afin de permettre aux étudiants de constituer un portfolio de compétences. Cet outil pourra être utile au moment des choix de stages en fin de master et pour leur entrée dans le monde professionnel.
- 3 Encourager et soutenir les efforts identitaires et les initiatives des étudiants, les **impliquer dans l'organisation des rencontres avec les professionnels (qui seront adaptées à leur formation), les soirées d'information, etc.**
- 4 Ajouter un point de discussion " Etudiants " à l'ordre du jour de toutes les rencontres du conseil facultaire.
- 5 **Poursuivre le travail de création d'un large réseau professionnel.**

Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme

- 29 Les fiches ECTS sont standardisées dans leur forme, mais pas toujours dans leur contenu. Il est souhaitable de mieux indiquer les acquis d'apprentissages spécifiques de chaque unité d'enseignement (UE) et ne pas se limiter aux objectifs généraux des programmes de Sciences biomédicales. Le comité considère qu'il serait bénéfique d'utiliser une terminologie correcte et rigoureuse, mais rendre les fiches plus faciles à lire, en évitant d'employer trop de termes pédagogiques souvent abstraits pour les étudiants.
- 30 Les critères d'évaluation doivent être clairement définis et indiqués. Ces informations sont présentes dans certaines fiches, mais il faut uniformiser pour l'ensemble des cours. Pour les examens écrits, le comité considère qu'il serait bénéfique d'indiquer éventuellement la durée, les types de questions, le nombre et la répartition des points, etc.

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés

- 29 Les cours d'anglais sont présents au niveau du bachelier, un cours d'environ 50 heures à partir du bloc 2. À la fin du bachelier, le niveau visé est B2/C1 selon la fiche ECTS. Cependant, à l'entrée le niveau est plutôt hétérogène et le niveau de chaque étudiant n'est pas évalué de manière standardisée. Selon l'étudiant concerné, les cours sont soit trop avancés, soit trop simples. Le comité considère que diviser les classes selon le niveau de connaissance de la langue permettrait un enseignement plus ciblé et aux étudiants de faire des progrès réels dans l'apprentissage de cette langue. De plus, l'utilisation de langue anglaise pour certaines activités d'apprentissages (par exemple, dans les laboratoires) pourrait aider les étudiants à être plus à l'aise en anglais. Au niveau du master, plusieurs étudiants choisissent des pays anglophones pour leur stage. Ce type d'immersion leur permet d'améliorer considérablement leur niveau en vue du doctorat ou d'une insertion professionnelle.
- 30 Il existe des cours interfacultaires pour améliorer le niveau de néerlandais. Les statistiques d'utilisation de ces cours ne sont pas disponibles. Le comité considère qu'il serait toutefois utile d'encourager les étudiants du cursus Sciences biomédicales à fréquenter de tels cours qui peuvent se révéler très utiles pour une ouverture vers le monde professionnel en Belgique.

- 31 Un service **d'appui pédagogique est actif au niveau de l'université et propose** plusieurs types de soutien aux étudiants et aux enseignants. La formation CORSICI est particulièrement intéressante, car elle est destinée aux nouveaux assistants qui, **le plus souvent, n'ont aucune formation pour l'enseignement universitaire. Le comité** note que la participation aux différentes formations proposées est cependant faible en ce qui concerne les enseignants du cursus Sciences biomédicales.
- 32 Au niveau de la Faculté de Médecine et Pharmacie, plusieurs nouvelles initiatives pédagogiques ont été mises en place pour les étudiants afin de faciliter **l'apprentissage. Ces initiatives sont très appréciées par les étudiants. Le comité** note que certains cours ont toutefois une trop grande orientation médicale.
- 33 **Le comité considère que l'ajout de cours orientés "Sciences biomédicales" est souhaitable. Par exemple, l'ajout de cours en lien avec l'industrie, davantage de cours pratiques, des cours de statistiques et des cours d'éthiques pourraient être envisagés.**

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 34 **Le comité note que la communication concernant la procédure d'octroi des PAE est** claire et que les étudiants se sentent accompagnés dans cette démarche. Comme le comité a constaté dans tous les programmes des cursus Sciences biomédicales en FWB, le décret Paysage et la constitution des PAE ont un impact négatif sur **l'agencement du programme. En effet, sous Paysage, la notion de « cohorte » a disparu. Ceci accentue la problématique d'identité pour les étudiants du cursus Sciences biomédicales. De plus, la définition de prérequis et corequis devient peu réaliste, car le plus souvent ils ne peuvent pas être respectés. Tout ceci crée en FWB une situation dans laquelle la constitution d'un PAE cohérent et faisable durant l'année universitaire est un travail compliqué.**
- 35 Le comité remarque que la mise en place des horaires et des rotations pour les travaux pratiques est parfois compliquée. Cette situation est causée principalement par le manque de locaux. Cependant, des actions de la Faculté de Médecine et Pharmacie **et de l'UMONS ont été mises en place pour pallier ce problème.**
- 36 Les étudiants du cursus Sciences biomédicales se sentent parfois oubliés par certains enseignants lors des cours communs avec les autres programmes de la **Faculté. Le comité considère qu'il serait utile de communiquer à tous les enseignants les détails et objectifs des divers programmes présents dans ces cours. De plus, la mise en place de nouveaux cours spécifiques au cursus Sciences biomédicales devrait également réduire le nombre des cours en commun avec les autres filières.**
- 37 Dans le bloc 2 du programme de master, le comité note que les horaires des cours au premier quadrimestre sont en conflit avec le travail de préparation du mémoire. Cependant, il est également noté que pour le personnel pédagogique, il est difficile de concilier les exigences des divers intervenants et de répondre à toutes les sollicitations.

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 38 Les critères d'évaluation des acquis d'apprentissages sont établis de manière individuelle par chaque enseignant. La communication de ces critères aux étudiants **est parfois lacunaire**. Le comité considère qu'une meilleure coordination entre les enseignants à ce niveau serait utile. Une discussion en groupe pourrait être effectuée concernant les types de questions, le nombre de points par épreuve (pondéré par le **nombre d'ECTS**), la **standardisation des épreuves écrites et orales**, les **barèmes de correction**, le **niveau d'exigence** (ex. similaire par bloc de formation).
- 39 Les évaluations formatives sont régulièrement organisées. Le comité considère que **ces activités permettent aux étudiants de vérifier leur niveau d'apprentissage**, de connaître le type de questions et de **mieux se préparer à l'évaluation finale sommative**.

RECOMMANDATIONS

- 1 Rendre plus visibles les activités de soutien pédagogique et encourager la participation des étudiants.
- 2 Rendre l'enseignement de l'anglais non pas une fin en soi, mais encourager son utilisation dans d'autres contextes, comme lors de la présentation des travaux de stage, lors des défenses de mémoires, etc.
- 3 Encourager les étudiants à améliorer leur niveau en langue néerlandaise.
- 4 **Améliorer l'offre de cours spécifiques au cursus Sciences biomédicales** (ex. statistique et éthique).
- 5 Compléter et uniformiser les informations contenues dans les fiches ECTS.
- 6 **Uniformiser les modalités des évaluations des acquis d'apprentissages**.
- 7 **Mieux communiquer les détails des évaluations des acquis d'apprentissages** aux étudiants.

Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)

- 40 À la suite de l'introduction de l'examen d'entrée en médecine, les étudiants qui échouent **s'orientent** vers le cursus Sciences biomédicales. Cette nouvelle entrée **d'étudiants a causé une augmentation considérable de la charge de travail** pour les assistants des activités de travaux pratiques. À partir de 2019, les étudiants qui veulent représenter **leur examen d'entrée en médecine sont séparés des étudiants** qui ont choisi le cursus Sciences biomédicales. Le comité note que cette mesure intéressante a permis aux assistants de mieux concentrer et orienter les travaux pratiques destinés aux étudiants Sciences biomédicales.
- 41 Le comité note que les enseignants-chercheurs ont une charge pédagogique considérable qui peut fréquemment dépasser le volume prévu dans le contrat **d'embauche, laissant par conséquent peu de temps pour les travaux de recherche** et les activités de service.
- 42 Une enquête sur le bien-être du personnel a été menée en 2016. Le comité constate **qu'il n'y a pas de retour sur cette enquête importante en date de la visite d'évaluation.**
- 43 L'impression du comité est que le personnel rencontré se sent bien dans l'institution. Entre autres, l'enthousiasme du personnel des services centraux a été remarqué.
- 44 Le comité considère **qu'il est important** de veiller à la surcharge de travail et bien valoriser le travail des divers intervenants universitaires et facultaires.

Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)

- 45 Le comité note **qu'il y a un manque de places** dans la bibliothèque actuelle. Cependant, de nouveaux espaces de bibliothèque sont actuellement en construction.
- 46 Les horaires de la bibliothèque et les salles d'études sont aussi problématiques. Ces espaces ferment à 17h. Le comité est informé que des ouvertures élargies sont **toutefois prévues en période d'examens.**

- 47 Le comité considère qu'à la Faculté de Médecine et Pharmacie les salles isolées pour rencontres en petit groupe, équipées d'un ordinateur et d'un grand écran, sont d'excellentes infrastructures pour la collaboration et la formation des étudiants.
- 48 Également, le comité note que les espaces de restauration universitaires sont trop petits pour accommoder les étudiants. Cependant, un élargissement de ces espaces est prévu.
- 49 Actuellement, certaines salles de cours sont sur un autre lieu du campus ailleurs au centre-ville de Mons. Le comité note que le déplacement entre ces deux lieux cause des problèmes de logistique pour le début des travaux pratiques.

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

- 50 Voir les informations retrouvées à la Dimension 2.2.
- 51 Le comité note que les étudiants en provenance des passerelles pour les programmes de master ont des compétences différentes par rapport aux étudiants qui ont suivi le cursus Sciences biomédicales au bachelier. Il est important de **favoriser l'intégration de ces étudiants, de les aider** à rattraper les acquis théoriques manquants et de valoriser leurs compétences (ex. acquis pratiques) lors des travaux de mémoire et de stage.
- 52 **L'accueil des étudiants** à besoins spécifiques est bien organisé et **s'accompagne** également un soutien aux enseignants. Le comité considère que le rôle et l'importance de ce service sont reconnus au niveau de l'UMONS. **La valorisation de ces activités, ainsi que l'information transmise aux étudiants concernés, est une voie d'amélioration.**

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

- 53 Le taux de diplomation dans le cursus Sciences biomédicales après 3 ou 4 ans est plutôt **faible (de l'ordre de 30-45%)**. Cependant, le Comité note que ce taux de diplomation est supérieur à la moyenne de Fédération Wallonie-Bruxelles. Le **taux faible de diplomation pour le cursus Sciences biomédicales s'explique, en partie, par le taux d'abandon très élevé après la première année (jusqu'à plus de 55 %)**.
- 54 Comme mentionné à la dimension 1.2, le comité considère qu'il y a une communication déficiente des données des évaluations des enseignements. Une **méthode formelle d'utilisation des données des évaluations des enseignements devrait être mise en place pour l'amélioration des programmes et une meilleure communication de ces données d'évaluations aux diverses parties prenantes.**

RECOMMANDATIONS

- 1 Valoriser le travail des toutes les parties prenantes et veiller à éviter des surcharges de travail trop importantes.
- 2 **Continuer et terminer le travail de l'enquête sur le bien-être** du personnel, communiquer les résultats et mettre en place des améliorations selon les suggestions obtenues.
- 3 Développer un plan de contingence pour assurer la stabilité du personnel et les **activités d'enseignement et de formation (ex. les travaux pratiques) en cas de départ soudain** (retraite, maladie, etc.).
- 4 Mieux utiliser et communiquer les données des évaluations.
- 5 **Poursuivre la réorganisation et l'agrandissement des locaux.**

Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

- 55 Le rapport d'autoévaluation a été établi de manière collégiale par la commission qui s'est réunie à plusieurs reprises et a travaillé sur un document commun mis à disposition sur une plateforme commune.
- 56 L'analyse SWOT a été structurée en fonction de 3 critères : la qualité de l'enseignement, la communication, et le facteur institutionnel.

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

- 57 L'analyse des forces et faiblesses faite par la commission correspond sur les grandes lignes aux constats émis par le comité d'évaluation.

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

- 58 La mise en œuvre du plan d'action (Annexe II-17) a déjà débuté. Le tout semble cohérent avec l'analyse effectuée.
- 59 Plusieurs actions sont en ligne avec les recommandations émises par le comité d'évaluation.

RECOMMANDATION

- 1 Continuer le travail débuté depuis la mise en place de la commission d'évaluation et le bonifier par les recommandations du présent rapport.

Conclusion

L'UMONS est une université où la taille, la proximité et la collégialité sont très appréciées par toutes les parties prenantes.

La Faculté de Médecine et de Pharmacie et les étudiants a mis en place des mesures intéressantes pour permettre au cursus Sciences biomédicales de se développer et de se créer une identité.

Le cursus Sciences biomédicales est bien ancré dans la Faculté. Le comité a apprécié la **vision des membres et l'esprit de collaboration qui rassemble des enseignants et professionnels.**

Les étudiants du programme sont performants, dynamiques et ouverts au monde extérieur.

Le comité considère que le cursus Sciences biomédicales à l'UMONS, avec les ajustements déjà en cours et les recommandations du présent document, saura devenir un programme important dans ce domaine au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Enfin, le comité désire remercier la **commission d'évaluations et tous les intervenants rencontrés pour l'accueil, la facilité de la discussion ainsi que l'accès aux divers documents et infrastructures de la Faculté de Médecine et de Pharmacie, du cursus de Sciences biomédicales et de l'UMONS.**

Droit de réponse de l'établissement

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère / Dimension	Rubrique ¹	Point	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend l'entité

Alexandre LEGRAND
Alexandre

Nom et signature du coordinateur de l'autoévaluation

Jean-Marc Collet
J. Collet

¹ Mentionner la rubrique « CA » (Constats et analyse) ou « R » (Recommandations).